

ANNEXE TECHNIQUE

Conclue entre la Mairie du Prêcheur et l'ADEME

PREAMBULE et CONTEXTE

Le 09/02/15, la Ville du Prêcheur a été lauréate de l'appel à projet National Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a signé une convention avec le Ministère de l'environnement de l'énergie et de la Mer pour la mise en œuvre de deux actions :

FLOTTE « DECARBONÉE » PRÊCHEUR

- Action 1 : Doter la commune d'un premier pilote de flotte décarbonée avec des véhicules électriques rechargés à 100% par une station photovoltaïque.

Les objectifs poursuivis sont : réduction des consommations de carburant et des émissions de GES, production d'énergie renouvelable.

Les résultats attendus sont : exemplarité de la mairie, démonstration technique d'une transition énergétique réussie en milieu tropical, atténuation des effets du changement climatique et économie de fonctionnement

Détail des coûts prévisionnels de l'action 1					
Description	Montant total (€ HT)	Fonds Transition Energétique		Collectivité	
1 Véhicule Electrique	25 000	80 %	20 000	20 %	5 000
Un système Photovoltaïque pour alimenter 3 véhicules + une partie de la consommation du bâtiment – Dimension- né pour s'intégrer en SMART GRID sur le réseau	60 000	80 %	48 000	20 %	12 000
TOTAL	85 000	80 %	68 000	20 %	17 000

MICRO GRID D'UN ECO QUARTIER – CHAMBOLO

- Action 2 : Réaliser la partie énergétique de l'éco-quartier CHAMBOLO (Micro grid)

Les objectifs poursuivis sont : équiper en énergie renouvelable plusieurs bâtiments, monitorer la production d'ENR et la consommation électrique des ménages, prévenir les pannes d'EDF, fournir une autonomie énergétique au quartier.

Les résultats attendus sont : exemplarité, démonstration technique, atténuation des effets du changement climatique, attraction touristique, démonstration de nouveaux types de compétences et de services de type « Eco ».

détail des coûts prévisionnels de l'action 1					
Description	Montant total (HT)	Fonds Transition		Collectivité	
		Energétique			
Stations Photovoltaïques avec comptage intelligent pour 5 habitations	100 000	80 %	80 000	20 %	20 000
Installations d'Equilibre Offre Demande du Micro-Grid	45 000	80 %	36 000	20 %	9 000
Equipements d'ilotage du MICRO GRID au réseau principal	20 000	80 %	16 000	20 %	4 000
TOTAL	165 000	80 %	132 000	20 %	33 000

ENJEUX DE L'OPERATION

Afin de mener à bien les études et travaux correspondant à ces 2 actions prévues dans la convention TEPCV, la ville du Prêcheur souhaite se faire accompagner par une maîtrise d'œuvre.

La mission de cette maîtrise d'œuvre sera de valider la conception, faire le suivi et veiller à la bonne réalisation des 2 actions citées ci-dessus.

Dans un premier temps, et compte tenu du fait que l'éco quartier CHAMBOLO a pris du retard à la réalisation, seule la maîtrise d'œuvre sur l'action N°1 flotte décarbonée sera prise en compte pour le financement PTME.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION :

La méthodologie proposée est la suivante :

1. choix technologique et dimensionnement des équipements (véhicule, infrastructure PV (type de panneau, type de structure, type de batteries, type d'onduleurs) ;
2. optimisation des dimensionnements et des choix de localisation des emplacements
3. calcul des coûts associés aux nouvelles infrastructures ;
4. analyse économique avec une évaluation de la rentabilité financière du projet ;
5. performance environnementale du projet;
6. suivi et maintenance effectuée sur les infrastructures PV;
7. stratégie d'acquisition de données mises en place sur l'infrastructure afin d'évaluer son utilisation, la sollicitation de la charge et de la décharge des batteries. Suivi détaillé portant au minimum sur la première année de fonctionnement réalisé et analysé par un bureau d'étude externe.

Les étapes sont décrites en détails dans la proposition (Etude d'esquisse, APS/ APD, PROJET/DCE, ACT-assistance passation Contrat de travaux, VISA, DET-Direction de chantier, AOR-opération de réception).

Le prestataire prévoit 7 semaines pour l'action 1.